

Rapport de la sous-commission des comptes 2018

Dicastère de M. Théo Bregnard (DICI)

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Silvia Locatelli PS
Monsieur Sven Erard Les Verts, rapporteur
Monsieur Cédric Haldimann PLR

La sous-commission s'est réunie le mardi 19 mars 2019 en présence du chef du dicastère, M. Théo Bregnard, de la secrétaire de direction du DICI, Mme Anne Balmer, de l'administrateur du DICI, M. Xavier Huther, et des chef-fe-s de services et responsables suivant-e-s:

- Centres 420, 430, 435, 440, 445, 450 et 455: MM. Fabrice Demarle (directeur du secteur Ouest, président de la direction générale), Pascal Cosandier (directeur du secteur Nord), Alain Fournier (directeur du secteur Sud) et Giacomo Laini (directeur administratif) pour l'Ecole obligatoire
- Centre 500: M. Cyril Tissot (chef de service) pour les Affaires culturelles
- Centres 501, 502 et 505: Mme Sylvie Béguelin (directrice) pour les bibliothèques de la Ville et les archives
- Centres 510, 511, 512, 513, 514 et 515: M. Régis Huguenin (conservateur du Musée international d'horlogerie), M. Francesco Garufo (conservateur du Musée d'histoire), M. David Lemaire (conservateur du Musée des beaux-arts) et M. Xavier Huther (directeur a.i. des institutions zoologiques et administrateur des musées)
- Centre 560: M. Fernando Soria (administrateur SBL-SEP) pour les cultes

Remarques générales

Le chef de dicastère salue et remercie les membres de la sous-commission ainsi que les chefs de service pour leur présence. D'une manière générale, il souligne que les budgets sont bien tenus et que les comptes se situent en dessous du budget.

420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 – Ecole obligatoire (EOCF)

Le président de la direction générale annonce en préambule que l'école est sujette à certaines tensions entre le Canton et les communes relatives aux charges scolaires. Il cite quelques exemples, notamment le subventionnement des enfants des classes d'accueil (la part cantonale étant tombée, ces classes se trouvent dorénavant complètement à charge de la commune), la fin du subventionnement des remplacements dans le cadre des formations pour les enseignants spécialisés ou le dossier des subventions des classes de remédiation comme la classe CRIC (la réflexion du Service de l'enseignement obligatoire (SEO) à son propos étant qu'il s'agit là d'un encadrement socio-éducatif). Les autres enjeux se situent au niveau de l'impact des baisses d'effectifs récents, des fermetures de classes aux rentrées 2017 et 2018. Divers surcoûts n'étaient pas prévus au budget, en particulier la forte diminution des enseignants non titrés.

Il est également fait mention de projets à venir, notamment une classe qui pourrait accueillir des élèves en situation de difficultés d'apprentissage et de comportement, sur l'exemple de ce qui se fait dans le canton de Vaud (Classe d'activités temporaires MATAS). Le bilan de la classe TE + est à ce jour très positif, la plupart des élèves ont repris confiance en eux, ils ont notamment construit un projet culturel en cours avec l'ABC et plusieurs élèves ont déjà des places d'apprentissage.

La réorganisation des secrétariats a aussi eu un impact sur les comptes, elle a permis une diminution du nombre de locaux utilisés à Serre 14, d'où la résiliation des locaux n'appartenant pas à la Ville et la mise à disposition d'une partie du rez-de-chaussée au Centre de santé sexuelle.

Concernant, l'arrêt du TF sur les camps, l'école remarque qu'il n'a pas eu d'impacts sur le nombre de participants qui est resté identique aux années précédentes, soit 75% de participation.

Le directeur administratif fait un point sur la situation démographique de La Chaux-de-Fonds dont la population a diminué, ce qui se reflète évidemment au niveau de la population scolaire qui compte 108 élèves en moins par rapport à l'année passée (et 119 élèves en moins pour l'année encore précédente).

Il donne certaines explications quant aux augmentations survenues aux comptes: le SEO a augmenté le salaire des enseignants en éducation physique; un changement technique a également été effectué au niveau des deux responsables des sports, auparavant leurs salaires apparaissaient dans l'administratif (centre financier 430) alors qu'à présent, ils ont basculé dans les salaires du personnel enseignant.

Une recette supplémentaire en 2018 est à mettre en lien avec les contributions des communes partenaires, plus élevées, en raison des faibles effectifs aux Ponts-de-Martel et aux Planchettes. Les contributions intercantionales, concernant environ 15 élèves du canton de Berne en cycle 3 étaient de CHF 12'340.- par élève jusqu'en 2017, la CIIP a décidé de les augmenter à CHF 18'000.- par élève, ce qui donne CHF 90'600.- de recettes en 2018.

Un-e commissaire demande ce qu'il en est de la position de la Ville quant aux charges scolaires prévues dans le rapport de la péréquation de l'Etat. Le chef de dicastère répond que la Ville s'est abstenue quant à la répartition proposée par l'Etat. Il s'agit de défendre la prise en compte du soutien socio-pédagogique comme composante essentielle de l'enseignement.

Un-e commissaire se demande s'il ne serait pas positif de payer CHF 180'000.- pour les camps en les rendant obligatoires, ceci afin

d'afficher une image plus positive de la Ville. Il se demande également comment se portent les classes sports-arts-études.

Le chef du dicastère répond qu'il serait malvenu de payer ce montant pour les camps, alors que des économies sont demandées dans tous les services. Sur la question des classes sports-arts-études, la dynamique est très positive. Il cite un autre exemple positif avec le fait que toutes les classes iront à l'avenir dans les musées.

Le directeur du secteur sud informe que les structures sports-arts-études rapportent et évitent que l'on paie des écolages pour des élèves qui suivraient ces structures dans un autre cercle scolaire ou autre canton et qu'au niveau visibilité, une candidature pour l'obtention du label de qualité "Swiss Olympic Partner School" a été déposée auprès de Swiss Olympic.

Le directeur du secteur ouest termine en faisant part d'une collaboration mise en place entre le médecin scolaire, une médecin cheffe du CHUV et l'EOCF pour le développement des compétences socio-émotionnelles des adolescents. Ce serait un projet pilote à La Chaux-de-Fonds, actuellement en négociation avec le Canton.

500 – Affaires culturelles

Le chef de service fait le point sur deux dossiers actuels. La mise au concours pour l'atelier de Gênes, pour 3 mois en automne 2019 et pour lequel nous avons reçu huit candidatures, très intéressantes, est un indice de la grande vitalité artistique de notre ville. A savoir que la ville de Lugano a dû renoncer par manque de candidatures. Un autre dossier actuel est le prochain changement de logiciel pour la billetterie (passage de SecuTix à Rodrigue). Pour des raisons techniques, de délai et de coûts, les données ne peuvent pas être hébergées par le SIEN. La solution retenue est donc un hébergement chez Rodrigue à Paris. Cet outil est utilisé notamment par le Théâtre du Passage à Neuchâtel et le Théâtre Benno Besson à Yverdon, ce qui permettra de nouvelles collaborations au sein des équipes de billetterie, des équipes qui se connaissent déjà en partie. Cela apportera

également du confort pour les usagers qui pourront utiliser les deux billetteries (La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel), pour les utilisateurs qui vont encore physiquement chercher leur billet. A ce sujet, le chef de service précise que la Billetterie a vendu 4000 billets en ligne sur les 16'000 vendus au total en 2018. Suite à un départ en retraite à la Billetterie, un poste a été mis au concours pour le 1^{er} septembre 2019, idéalement avec possibilité de former la personne déjà en avril.

Le chef de service distribue aux commissaires la liste des subventions 2018. L'un-e des commissaires lui demande si la subvention pour le 75^e anniversaire du Club 44 a été faite sous forme d'avance, ce que confirme le chef de service. Comme la date de début des festivités a eu lieu en ce début d'année, ils avaient déjà dû engager des frais en fin d'année passée.

501 - 502 - 505 – BV / BJ / Archives

La directrice fait un résumé de l'année écoulée et précise qu'ayant commencé le 1^{er} juillet 2018, le budget avait été établi avec son prédécesseur. L'activité la plus intense a été la réorganisation des secteurs suite à plusieurs départs, des vacances de postes qui se retrouvent dans les comptes, mais qui sont stabilisées maintenant.

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) en novembre dernier, des centres de compétences ont été définis. À titre d'exemple, le Département audiovisuel de la bibliothèque est reconnu comme centre de compétences et recevra des subventions qui permettront d'assurer le mandat qui lui a été confié. Certains projets d'archives vont également recevoir des subventions. L'Etat a versé CHF 712'500.- en 2018, contre CHF 725'000.- qu'il versera cette année et CHF 750'00.- qui avaient été budgétés.

Sinon, le projet RFID (identification par radiofréquence des documents) est finalisé, même si la boîte de retour, très sophistiquée, pose encore quelques problèmes, mais les réglages sont en cours. Le crédit

exceptionnel destiné au Département audiovisuel est dû au changement du système de climatisation qui subissait des pannes récurrentes depuis plusieurs années. Elle ajoute encore que sur les six derniers mois, il y a eu moins d'activités d'animation en raison du changement de direction, ce qui se répercute sur les comptes.

Finalement, la réorganisation des secteurs a permis l'intégration de l'Espace musique dans la lecture publique. Le nouveau secteur se nomme "Accueil et service au public" et intègre tous les types de support, tant numériques qu'analogiques ainsi que les ressources en ligne. Un espace multimédia incluant des postes bureautiques et un support technique est à l'étude pour répondre à la demande des usagers.

Un-e commissaire demande ce qu'il en est de la subvention de l'Etat. Le chef du dicastère confirme qu'elle devrait remonter à CHF 750'000.- l'année prochaine, comme négocié avec le Conseil d'Etat.

Au niveau de la Bibliothèque des jeunes, un énorme travail a été fourni par l'équipe concernant l'animation, l'accueil du public, dont de nombreux groupes, écoles, crèches, etc. Un autre objectif était également d'introduire le numérique à la BJ, ce qui a provoqué au début quelques réticences des parents, notamment au niveau des jeux vidéo. Un important travail d'éducation et de médiation a dû être fait. Cette nouvelle offre a ramené un nouveau public, qui vient pour jouer aux jeux vidéo ou consulter des ressources en ligne et qui se tourne ensuite souvent vers le papier si les ressources numériques ne sont pas disponibles. La directrice souligne aussi le très grand engagement des collaboratrices avec des moyens plutôt modestes.

Concernant les archives, la directrice fait part de l'achat d'un Compactus (crédit d'investissement) et informe également de l'engagement d'un nouveau collaborateur au 1^{er} avril prochain. Celui-ci assurera le lien entre les différents services et les archives communales. Un projet de numérisation des plans des anciens abattoirs est en cours grâce à

l'engagement d'un civiliste, ce qui l'année précédente n'avait pas pu être réalisé faute de suivi.

Pour finir, le chef du dicastère informe que le projet de rapprochement avec les archives cantonales est en bonne voie.

510 – Services généraux des Musées

L'administrateur des Musées indique que pour les Services généraux, 2018 a été une année standard, avec cependant de gros chantiers comme la remise en conformité des installations électriques du Zoo.

511 - 515 – Musée d'histoire naturelle (MHNC) et Zoo du Bois du Petit-Château (BPC)

Le chef de service rappelle, en introduction, que 2018 aura été l'année de l'acceptation du rapport IZoo18 et de celui de la construction de l'enclos des loutres cendrées.

Du côté du Musée, l'activité continue, avec notamment de nombreuses collaborations et prêts accordés. L'institution a dû faire face à deux sinistres – une attaque d'insectes et une inondation – tous deux bien maîtrisés par les services de la Ville. Le travail se poursuit sur la partie architecturale et muséographique du projet. Alors que l'équipe scientifique avait été légèrement renforcée en fin d'année, la nomination, à l'interne, du responsable du secteur muséal a, à nouveau, conduit à une baisse problématique des forces de travail. Concernant les comptes, mis à part quelques réaffectations, ils sont alignés au budget.

Pour le Zoo, l'année a notamment été marquée par le début des travaux pour le nouvel enclos des loutres, la mise en conformité des installations électriques ou encore la poursuite des mises aux normes OPAN.

Les comptes du Zoo montrent un dépassement par rapport au budget. Il faut relever les coûts d'une rente pont AVS (qui seront compensés en 2019), les frais liés à des remplacements d'employés pour maladie ou la réparation de dégâts occasionnés lors des effractions de 2017 (compensés

par des remboursements d'assurances). Enfin, des amortissements complémentaires ont été passés sur des travaux réalisés à l'Ancien-Stand et sur les deux véhicules du service.

512 – Musée d'histoire (MH)

Le conservateur rappelle qu'il n'a pris ses fonctions qu'au 1^{er} octobre. Globalement, on peut observer, si l'on prend le total des charges et revenus, que les résultats sont moins bons qu'en 2017. Une première raison en est l'augmentation des charges de CHF 20'000.-, due à une rente-pont. Au niveau des revenus, on note une diminution de CHF 20'000.- par rapport à 2017, qui s'explique par la baisse des entrées et en particulier des entrées payantes. Au niveau des charges, nous sommes stables. Il y a par conséquent un travail à faire sur les recettes. De ce point de vue, des projets ont été mis en place comme par exemple les Escape room, ce qui permet d'attirer des visiteurs payants et d'élargir le public, ou encore un projet de visites participatives, plutôt destiné aux entreprises, qu'il s'agit maintenant de promouvoir.

En 2019, une exposition sur le sport devrait aussi élargir le public du MH. Enfin, la communication doit encore être améliorée, notamment grâce à des canaux peu coûteux, comme les réseaux sociaux et par une meilleure couverture médiatique. Les dépenses sont stables, grâce notamment à une belle collaboration avec les autres services et une collaboration à développer avec l'Unine, notamment dans le cadre de projets muséaux et d'enseignement.

513 – Musée international d'horlogerie (MIH)

Le conservateur fait part d'une année satisfaisante, en termes de réalisations de projets et des comptes. Il s'interroge cependant sur l'offre de gratuité proposée par Tourisme neuchâtelois qui grève ses recettes au niveau des entrées, même si Tourisme neuchâtelois compense partiellement celles-ci l'année suivante. Il se réjouit de la bonne fréquentation de la bibliothèque des musées, avec plus de 70

consultations. L'exposition à *la Femtoseconde près* a aussi attiré un autre public que celui habituellement intéressé à l'horlogerie.

Le chef du dicastère revient sur le manque à gagner dû à l'offre de Tourisme neuchâtelois, dont on ne peut sortir si on veut se positionner comme une ville attractive au niveau culturel. Toutefois, des négociations sont en cours afin de voir dans quelle mesure la participation de Tourisme neuchâtelois peut être augmentée.

Concernant l'ouverture de la bibliothèque des musées, elle avait dû être réduite en début de législature, mais aujourd'hui une réflexion est en cours avec le Conseil d'Etat et Unine pour qu'elle soit accessible aux chercheurs.

514 – Musée des beaux-arts (MBA)

Le conservateur rappelle que pour sa part également il s'agit encore d'un exercice assez frais, étant depuis une année à la tête du MBA. Il a donc agité avec une grande prudence au niveau financier, mais également au niveau de l'image que reflète un changement de direction au sein d'une telle institution. Un renouvellement complet de l'identité graphique du musée a été opéré et un travail important, bien que moins visible, a aussi été mené au niveau de la collection.

Les divers chantiers entamés l'été passé ont également eu un fort impact sur les comptes, qui ont conduit à l'arrêt d'une partie des activités du musée et ce, sans que tous les travaux n'aient été menés comme convenu avec les prestataires. Il y a également eu des renouvellements de postes, avec des vacances de plusieurs mois, avec un impact non négligeable sur les charges salariales. Actuellement, l'équipe est complète, avec l'arrivée d'une conservatrice adjointe.

Le conservateur donne encore quelques chiffres; six expositions réalisées l'an dernier et deux très importantes en ce début d'année. L'idée étant d'avoir trois doubles expositions par année ainsi que trois ré-accrochages partielles de la collection. Il rappelle que la restitution du Constable (pour laquelle nous avons reçu l'indemnisation qui se retrouve dans les comptes) a eu un effet très positif en termes d'image.

Les commissaires soulignent les très belles réalisations du musée et ce, malgré les travaux.

560 – Cultes

Le chef du dicastère revient sur la problématique des cultes, l'ensemble des paroisses souffrant de la diminution et du vieillissement de leurs membres. Il évoque ses rencontres avec l'Armée du Salut, la communauté juive qui compte moins de 100 personnes, ainsi qu'avec la communauté protestante. Elles ont toutes des demandes importantes de prises en charge de leur frais auxquelles la Ville ne peut malheureusement pas accéder.

L'administrateur des infrastructures explique que l'économie sur le compte intitulé subvention paroisse protestante provient de la diminution de la conciergerie du Grand Temple, compte tenu du fait qu'il n'y a quasiment plus de cérémonies dans ce lieu.

Le rapporteur de la sous-commission
Sven Erard